



73

SNUipp65 BP 841 65 000 Tarbes Cedex

siège : ancienne Ecole Jules Ferry / 5, rue André Breyer à Tarbes

tél : 05 62 34 90 54

fax : 05 62 34 91 06

courriel : snu65@snuipp.fr

site : <http://65.snuipp.fr/>

c'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>

à communiquer à tous les maîtres de l'école : notre nouveau serveur envoie les messages avec 2 à 3 jours de décalage en ce moment !!!

chers collègues,

- en pdf joint vous trouverez un guide pour mener le débat sur les rythmes en Conseil d'Ecole ou avec la Mairie. Nous avons essayé de recenser toutes les questions qui se posent ou vont se poser du point de vue de l'organisation.

Au delà de ces questions "concrètes" le décret sur les rythmes doit être réécrit pour que le Conseil d'Ecole apparaisse comme **incontournable** avant toute prise de décision par les Maires. Or ce n'est pas le cas, et les mairies n'ont aucune obligation de le consulter avant de décider de mettre en oeuvre la réforme à la rentrée 2013. Pas de garantie non plus en cas de désaccord sur l'organisation de la semaine : c'est le DASEN qui tranchera entre les 2 prjets (mairie et conseil d'école)

les mairies doivent informer le Conseil Général au plus tard le 10 mars pour l'organisation du transport scolaire (ramassage) : elles peuvent très bien le faire sans avoir recueilli l'avis du CE.

cette réforme illustre parfaitement ce qui attend notre système éducatif avec l'augmentation du pouvoir décisionnaire des collectivités locales.

Pour mémoire : Darcos n'avait pas demandé de contrepartie aux enseignants lors du passage à la semaine de 4 jours, car nos salaires évoluaient en deçà du coût de la vie. Nos salaires sont gelés pour la 3ème année consécutive, et le MEN envisage de nous accorder une aumône de 400€ annuels ...

La prise en compte du travail invisible des enseignants nécessite une baisse significative de notre temps de service, et en particulier de notre temps de service devant élèves. Le SNUipp revendique une première étape à 23h semaine devant élèves pour arriver aux 18h devant élèves en vigueur dans le 2nd degré. Ne sont jamais pris en compte dans les calculs horaires le temps d'accueil avant et après la classe (10mn le matin, 10mn à midi, 10mn en début d'après-midi et 10mn en fin d'après-midi) pour les élèves qui ne sont pas inscrits en périscolaire (quand celui-ci est payant par exemple) ou quand ce périscolaire

n'existe pas. Sur une semaine de 4 jours, cela représente 2h40mn de temps de présence hors obligations de service ...

organisation journée de grève du 12 février :

- AG dans les locaux de la FSU (la Bourse du travail est occupée) à 10h
- départ en cortège jusqu'à la préfecture
- rassemblement devant la Préfecture à 11h30
- audience à 11h30
- pendant l'audience, manif jusqu'à la direction académique et retour à la préfecture pour le compte-rendu de l'audience.

- **carte scolaire : CTSD lundi prochain**

pensez à nous adresser les arguments utiles à la défense de vos postes (en ouverture comme en fermeture).

attention : une école qui n'avait pas été listée en école à effectifs fragiles pour le GT du mardi 5 février, a été informée vendredi par l'IEN qu'une fermeture de classe était envisagée dans cette école !!!

Faites-nous savoir si vous êtes dans ce cas. Nous avons prévenu individuellement chaque école inscrite sur le doc du DASEN. Mais s'il a décidé de "prélever" des postes dans d'autres écoles, nous ne le savons pas !!!

**cordialement,
joëlle noguère**